

DEC 154 /2022

DECISION

Objet : signature d'un contrat d'engagement avec Didier Beck - Location d'un chalet en vue de présenter et vendre des articles de Noël pour le Marché de Noël du Vendredi 16 décembre 2022 au Dimanche 18 décembre 2022.

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2020 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 novembre 2016 portant sur les tarifs de location des chalets,
- Vu la proposition de **Didier Beck** pour un contrat de location d'un chalet,
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec Didier Beck, commerçant, un contrat d'engagement pour la location d'un chalet du vendredi 16 décembre 2022 au dimanche 18 décembre 2022, aux conditions suivantes :

Coordonnées du mandataire : Didier Beck agissant pour Orchestre d'Harmonie de Wormhout et les Majorettes
1211 route de Bergues 59470 Wormhout N° SIRET : 831 153 903 000 16

Durée de la prestation : 3 jours (du vendredi 16 décembre au dimanche 18 décembre 2022).

Horaires de la prestation : Le vendredi 16 décembre de 15h00 à 19h00, le samedi 17 décembre de 10h00 à 20h00 et le dimanche 18 décembre 2022 de 10h00 à 19h00.

Montant à régler par le mandataire pour la location d'un chalet petit 2x2 : 30 € pour les 3 jours.

Date de signature du contrat : le 9 décembre 2022.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout, 9 décembre 2022

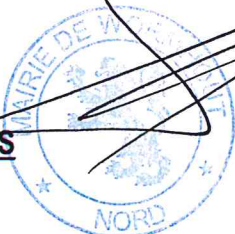
Le Maire,

Acte rendu exécutoire par
dépôt en sous-Préfecture le
Publication ou notification le

15-12-22
15-12-22

Le Maire

Frédéric DEVOS



Frédéric DEVOS

